

PRESENTS : Michel CUDET, Marie-Cécile CHOLLAT-RAT, Patrice MORTREUIL, Nicole BRESTAZ, Thierry BEAUFORT, David BILLON LAROUTE, Pierre EYMERY, Marielle BRUNET (à partir de 20h40), Adrien CHOLLAT (à partir de 20h30), Dominique GOVAERTS, Anthony MAHE, Richard MEYER, Nadine ROUX

POUVOIRS : Michel KRYSTLIK a donné pouvoir à Thierry BEAUFORT
Jacqueline AYMOZ a donné pouvoir à Richard MEYER
Nadine DELPHIN-POULAT a donné pouvoir à Marie-Cécile CHOLLAT-RAT
Dominique BARRAT a donné pouvoir à Pierre EYMERY

SECRETAIRE : Pierre EYMERY

En exercice : 19 Présents : 13 Votants : 17

COMPTE RENDU PRECEDENT

Adopté

INFORMATIONS GENERALES

- Réunions et manifestations à venir

Le calendrier est transmis à l'ensemble du conseil municipal.

- Inauguration de la station multi-randonnées de la Combe du Versoud le 31/05 à 18h
- Réunion avec les artisans et commerçants le jeudi 15 juin à 19h15 en salle du conseil municipal.
- Schéma de Cohérence Territorial. (SCoT)

Nous avons réveillé le dossier en sommeil et avons fait un point complet du diagnostic compte-tenu de la situation spécifique de St Geoire en Valdaine (ABF-Risques naturels-couloir écologique-contraintes d'un pôle principal...),

Participaient à cette réunion : le responsable du SCoT, Olivier Alexandre, les représentants de la CAPV, Jérôme Barbieri, Anne Delatour, l'état (DDT) en la personne de Mr Tournoud, Mme Vallet, urbaniste et également Mme Marie-Noëlle Plessis pour la prise des notes nécessaires, qui est déjà au cœur du sujet.

1^{ère} conclusion : il existe une volonté de collaboration pleine et entière entre toutes ces personnes afin de présenter un dossier équilibré et qui ne soit pas retoqué. Le responsable du SCoT confirme bien que St Geoire en Valdaine a un rôle de pôle principal dans le territoire, donc de centralité d'excellence rurale.

2^{ème} conclusion : des propositions nouvelles seront faites pour reconstruire ensemble des centres de polarité qui assoupliront l'interprétation des orientations du SCoT sans être obligé de recourir à une ou des délibérations au sein du SCoT en ce qui concerne St Geoire en Valdaine. Nous devons donc nous remettre au travail sachant que nous pouvons continuer à exploiter le PLU existant, en toute légalité.

- **LA POSTE**

Le dossier de l'agence postale revient à l'ordre du jour (juin 2015)

C'est la réunion la plus critique que nous ayons tenue depuis le début de l'affaire « la poste » et selon nos nouveaux interlocuteurs, la situation est explosive, même la direction qui est venue nous voir craint pour la durabilité de ses emplois. Le directeur que nous connaissions a été muté à Lyon, la nouvelle directrice s'occupe aujourd'hui de 3 départements et SGV a comme interlocuteurs une chef de projet grenobloise + le directeur du secteur des Abrets.

Selon leurs statistiques (Baisse du courrier traditionnel et recours augmenté au numérique pour toutes les transactions.), le bureau postal de St Geoire en Valdaine a vu son chiffre d'affaires baisser de + de 30% ces trois dernières années... les 28h d'ouverture correspondraient à 10h de travail effectif... Solution proposée : réduction des horaires hebdomadaires d'ouverture, voire travailler différemment, soit avec une Maison de Service Public, soit une agence postale communale à définir, soit un facteur guichetier, soit chez un commerçant... Il persiste toujours une certaine mauvaise foi de leur part.

Par ailleurs, nous nous situons au centre du triangle Voiron-Pont-Les Abrets.

➤ Plan Local de l'Habitat (PLH)

Une réunion de travail s'est tenue à St Geoire en Valdaine pour préparer le plan 2017-2020, voire 2023, concernant le nord du territoire du Pays Voironnais. Il comprend les communes de St Nicolas de Macherin, Charavines, Biliou, Le Pin, Paladru, Montferrat, Charancieu et les communes de la vallée de l'Ainan. La commune de Chirens est intégrée dans la partie sud de la répartition territoriale (le collège a induit cette composante). Le président de la CAPV, Jean-Paul Bret, assistait à cette réunion.

Cet atelier portait sur plusieurs points :

- les mouvements de la population et ses déplacements,
- ses besoins,
- le recensement des familles éclatées et familles monoparentales,
- les stratégies de positionnement des communes sur le renouvellement des populations,
- les moyens d'y parvenir
- les profils : solvabilité et capacités d'acquisition des ménages
- les flux migratoires et les structures du parc de logements

➤ Elections législatives les 11 et 18 juin de 8h à 18h à la salle polyvalente de la Martinette

➤ Prochains conseils municipaux : 22/06 et 14/09 à 19h15

INTERCOMMUNALITE - SYNDICATS

➤ Commission Aménagement du Territoire-Urbanisme du 13/04 et 11/05/2017
Rapport de Patrice MORTREUIL

Arrivée de Monsieur CHOLLAT à 20h30

➤ Commission Mobilité du 5/04/2017
Rapport de Dominique GOVAERTS

Arrivée de Madame BRUNET à 20h40

➤ Pays Voironnais : avis sur le rapport de la CLECT, Centre de Planification et d'Education Familiale (CPEF) et Plan Local d'Insertion pour l'Emploi (PLIE)

L'évaluation des charges transférées liées à ces intégrations et ses modalités de neutralisation ont fait l'objet d'un rapport adopté par la CLECT, le 16 février

Cependant, pour que les décisions prises par la CLECT soient exécutoires, le rapport doit être approuvé par la majorité qualifiée des communes membres et s'agissant d'une fixation dérogatoire des AC, il doit faire également l'objet d'une adoption à la majorité des 2/3 par le conseil communautaire et être également adopté par chaque commune intéressée par la fixation dérogatoire des AC dans les 3 mois qui suivent l'envoi du rapport par le Président de la CLECT.

Décision : adopté

POLE ADMINISTRATIF & FINANCIER

✓ Administratif

✓ Tirage au sort des jurés d'assises 2018

La campagne de tirage au sort a débuté pour l'année 2018. Saint Geoire en Valdaine sera centralisateur des candidats pour 7 communes. Pour Saint Geoire en Valdaine, 6 personnes ont été désignées par le tirage sur les listes électorales. Elles seront informées par courrier précisant les démarches à effectuer.

✓ Règlement Piscine été 2017

Le document présenté a été approuvé à l'unanimité.

✓ Convention d'accueil des enfants de sapeurs-pompiers pendant les temps périscolaires lors des interventions

Afin d'assurer ses différentes missions, le SDIS s'appuie essentiellement sur des sapeurs-pompiers volontaires (SPV) et des sapeurs-pompiers professionnels (SPP).

La plupart des interventions se déroulant entre 7h00 et 19h00, amplitude horaire où les SPV sont occupés professionnellement et afin d'apporter une réponse opérationnelle rapide et efficace, il convient de faciliter leur mobilisation notamment par la prise en charge de leurs enfants scolarisés sur la commune durant les temps périscolaires (restauration scolaire, garderies...), sans inscription préalable et à titre gracieux.

Il est proposé au conseil municipal de signer une convention d'accueil des enfants avec le SDIS.

Décision : adopté à l'unanimité

✓ Finances

✓ Tableau de répartition des subventions et participations 2017

65748 - Subv. fonct. (privé) - autres organismes	VOTE 2017
APEL Ecole Plampalais	500
Association Lycée Guiers Val d'Ainan	30
Coopérative Scolaire Maternelle	200
Coopérative Scolaire Élémentaire	200
Les Amis de l'école	1000
ASEI (Tullins)	75
Association Coordination retraités Valdaine	100
Vivre encore	300
USV BASKET	2200
Club Nautique	600
Massieu Ski Club	200
FUN CAR 3D	500
Ass. Clip & Clap	1000
Ass. Clip & Clap (Evènementiel 2017)	1000
FA SI LA Music	300
Amicale des Sapeurs-Pompiers	200
Valdaine Animation "Médiévales"	2000
Valdaine Animation "Médiévales" 10 ème	5000
Association Enfance et Loisirs la Valdaine	
Subvention de fonctionnement ALSH	20841
Subvention Périscolaire	15186
FNATH Mutilés du Travail	100
Association des conciliateurs-médiateurs	50
TOTAL	51 582

➤ Participations 2017

S I A G A	18 785
S I V U Incendie	57 056
EPCC du Grand Angle	2 300
Collège fonctionnement du Gymnase "Le Guillon"	9 690
SIVU des installations sportives Lycée Pravaz	5 039
Bébé bus – Halte-garderie itinérante (CEJ)	16 100
Sous-total	108 970

Association des Maires de l'Isère	615
Association des Maires Ruraux de France	110
CAUE	130
Sous-total	855

O G E C (école privée Plampalais)	17 200
Ville de Voiron (CLIS)	400
R A M (Mairie de Velanne)	5 000
SEDI (Renf. Elec.)	1 385
Sous-total	23 985

Maison Familiale St André "Le Chalet" (2 élèves)	50
Maison Familiale St André "Le Village" (1 élève)	25
Maison Familiale Coublevie (1 élève)	25
Espace Formation Métiers et Artisanats BOURGOIN (2 élèves)	200
MFR Bugey (1 élève)	100
Sous-total	400

CCAS (657362)	13 480
Caisse des Ecoles (657361)	16 700
Foyer Logement (657362)	275
Sous-total	30 455

Décision : accepté à l'unanimité

- ✓ Demande de subvention auprès du Conseil départemental de l'Isère pour le projet de parcours photographique en Valdaine

A la suite de l'inventaire réalisé par le Pays Voironnais, il s'avère que le patrimoine industriel est un lien fort pour la Valdaine. De ce constat est née l'idée du projet nommé « parcours photographique en Valdaine » qui se développe sous forme de visites guidées et d'un film documentaire avec Clic & Clap ainsi qu'une exposition de 100 m² sur un mois pour les journées du patrimoine. Ce projet fera appel à un photographe professionnel pour illustrer les deux périodes avant/après. L'évaluation financière de ce projet est de 9 427 €.

Le Conseil départemental de l'Isère (direction de la culture et du patrimoine) pourrait subventionner l'évènement et il est proposé d'effectuer une demande dans ce sens pour obtenir 1 500 €.

Décision : accepté à l'unanimité

✓ SEDI : délibération pour le projet d'éclairage public secteur de « Champet »

A la suite de notre demande, le Syndicat des Energies du Département de l'Isère (SEDI) a étudié la faisabilité des travaux de rénovation de l'éclairage public du secteur de « Champet ».

Eclairage public

Sur la base d'une étude sommaire réalisée en lien avec les élus et le concessionnaire ERDF, les montants prévisionnels sont les suivants :

Prix de revient TTC de l'opération estimé à : 36 023 €
Montant total des financements externes : 9 092 €
Frais de maîtrise d'ouvrage : 1 201 €

La contribution aux investissements pour cette opération s'élève à : 25 731 €

Il est demandé au conseil municipal de prendre acte du plan de financement et de la contribution correspondante au SEDI.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Prend acte de l'avant-projet et du plan de financement de l'opération :
Prix de revient prévisionnel : 36 023 €
Financements externes : 9 092 €
Contribution prévisionnelle globale: 26 932 €
- Prend acte de sa participation aux frais de maîtrise d'ouvrage du SEDI pour un montant prévisionnel de 1 201 €

✓ *Ressources humaines*

✓ Recrutement saisonniers piscine municipale

La piscine municipale ouvrira du 1^{er} juillet au 3 septembre 2017.

Pour cette période, afin d'assurer l'accueil, il y a lieu de recruter, un régisseur titulaire et un régisseur suppléant.

La régie de recettes de la piscine sera assurée du 1^{er} juillet au 3 septembre 2017 par un régisseur titulaire, rémunéré selon l'indice de base brut 340, majoré des heures supplémentaires, des heures de dimanches et jours fériés au tarif fixé par le journal officiel de traitement des fonctionnaires,

Du 1^{er} juillet au 3 septembre 2017, la suppléance sera assurée par un deuxième régisseur dans les mêmes conditions.

Décision : accepté à l'unanimité

POLE ETUDES – TRAVAUX – PROJETS

✓ Aménagement d'accessibilité de l'Espace Versoud : avenants au marché

Il est rappelé que 10 lots composent le marché de travaux d'accessibilité de l'Espace Versoud.

Après la prise en compte des ajustements et modifications demandées par le maître d'ouvrage ainsi que le maître d'œuvre, l'entreprise s'oblige à l'exécution des travaux décrits dans les descriptifs ou devis pour le montant suivant :

LOT	DESIGNATION	ENTREPRISE	MONTANT HT
01	DEMOLITION-VRD	MONIN PICARD TP	5 240,50 €
02	ETANCHEITE	SAS L'EA	1 065,75 €
04	MENUISERIES INTERIEURES	CARRE MENUISERIE	4 223,00 €
05	CLOISONS-PLAFONDS	SAS SIDC	492,50 €
06	PEINTURE	SARL PITOU	-2 235,43 €
07	CARRELAGE-FAIENCE	VITTE CARRELAGE	2 312,43 €
09	PLOMBERIE-VENTILATION	CPY	1 200,00 €

Décision : accepté à l'unanimité

- ✓ Conseil Régional : demande de subvention pour l'aménagement de la montée des trois Pierres

Dans le cadre du plan accessibilité et de la politique communale en la matière, Monsieur le Maire présente l'avant-projet qui fait suite à l'étude de faisabilité d'aménagement de la montée des trois pierres.

Il est rappelé que ces travaux sont inscrits dans le Plan Pluriannuel d'Investissements (PPI) de la commune.

Le montant de l'opération estimé de 154 755 € sera imputé au budget communal à l'article 84-2315. Il est demandé une aide de 61 902 €

Décision : accepté à l'unanimité

- ✓ Conseil Régional : demande de subvention pour l'aménagement de la bibliothèque

Dans le cadre de sa politique culturelle, Monsieur le Maire expose l'avant-projet d'aménagement de locaux pour la bibliothèque municipale qui fait suite à la réflexion du réseau de la lecture publique en Pays Voironnais.

L'espace dédié aujourd'hui à la bibliothèque (60 m²) au sein de la mairie ne correspond plus aux besoins d'accueil du public et au développement de la lecture publique.

Des travaux d'aménagement sont donc nécessaires pour permettre de maintenir le niveau d'activités pour tous les publics dont les scolaires.

Il est rappelé que ces travaux font l'objet d'une demande de subvention auprès du Conseil Départemental de l'Isère.

Le montant de l'opération estimé de 349 425 € sera imputé au budget communal à l'article 93-2315. Il est demandé une aide de 139 770 €.

Décision : accepté à l'unanimité

POLE ENVIRONNEMENT – DEVELOPPEMENT DURABLE – URBANISME

- ✓ Commission Urbanisme du 18 avril 2017

CERTIFICATS D'URBANISME

CUa 38 386 17 20016 – Récépissé le 27 mars 2017

Demandeur : M^e Didier Hermann

Adresse du terrain : Les Hôpitaux

Objet : Echange Gillet / Boissin

Section (s) / Parcelle (s) : AX 184 – AX 187 – AX 233 – AX 234 – AX 238 – AX 241

Zonage : Nh

CUa 38 386 17 20017 – Récépissé le 10 avril 2017

Demandeur : M^e Didier Hermann

Adresse du terrain : Lotissement Les Jonquilles

Objet : vente Decoster / Mollier

Section (s) / Parcelle (s) : ZA 172 – ZA 176 – ZA 177

Zonage : Ub et Ubb4

CUa 38 386 17 20018 – Récépissé le 18 avril 2017

Demandeur : M^e Didier Hermann

Adresse du terrain : Lotissement Les Balcons de la Valdaine II

Objet : vente Sarrazin / Fauquembergue-Berteau

Section (s) / Parcelle (s) : AL 512 – AL 519 – AL 529

Zonage : Ubb1 et Ubb2

DECLARATIONS PREALABLES

DP 38 386 16 20063 – Récépissé le 30 décembre 2016

Demandeur : Karim Tassi

Adresse du terrain : route du Roulet

Objet : démolition d'une partie d'un mur de clôture

Section (s) / Parcelle (s) : AS 42

Zonage : Nh

Pièces complémentaires déposées le 21.03.2017

Avis favorable de l'architecte des bâtiments de France et de la commission

DP 38 386 17 20013 – Récépissé le 29 mars 2017

Demandeur : Fabrice Noguerra

Adresse du terrain : Les Balcons de la Valdaine II

Objet : abri de jardin

Section (s) / Parcelle (s) : AL 506

Zonage : Ubb1

Avis favorable de la commission

DP 38 386 17 20014 – Récépissé le 10 avril 2017

Demandeur : Thierry Levain

Adresse du terrain : Choché le Peyron

Objet : piscine

Section (s) / Parcelle (s) : AK 184 – AK 185 – AK 186 – AK 187

Zonage : Nh et Nhb2

Avis favorable de la commission

DP 38 386 17 20015 – Récépissé le 10 avril 2017

Demandeur : Pierre Magnéa

Adresse du terrain : Le Petit Consuoz

Objet : modification d'ouvertures

Section (s) / Parcelle (s) : AV 170 – AV 184

Zonage : Nh et Nhb2

Instruction en cours

DP 38 386 17 20016 – Récépissé le 10 avril 2017

Demandeur : Julie Chollat-Rat

Adresse du terrain : Place Chaffardière

Objet : installation d'une clôture

Section (s) / Parcelle (s) : AN 198

Zonage : Ubb4

Instruction en cours

DECLARATIONS D'INTENTION D'ALIENER

Me Julie Maistre du Chambon

Adresse du terrain : La Lambertière – Lotissement Les Jonquilles

Section (s) / Parcelle (s) : ZA 172 – ZA 176 – ZA 177

Pas d'exercice du droit de préemption

✓ Commission Urbanisme du 16 mai 2017

CERTIFICATS D'URBANISME

CUa 38 386 17 20019 – Récépissé le 3 mai 2017

Demandeur : M^e Nicolas Borel-Garin

Adresse du terrain : Bassey

Objet : vente Sabarots / Ravel – Pecoud-Bouvet

Section (s) / Parcelle (s) : AP 107 – AP 134 – AP 193 – AP 198 – AP 199 – AP 200 – AP 201

Zonage :

AP 107 = Aa

AP 199 = Ab1

AP 134 = N espace boisé classé

AP 200 = Ab1

AP 193 = Aa

AP 201 = Ab1

AP 198 = Ab1

CUa 38 386 17 20020 – Récépissé le 15 mai 2017

Demandeur : AB2C Notaires

Adresse du terrain : Monnetière

Objet : vente Budillon-Rabatel / Consorts Dechaux-Blanc

Section (s) / Parcelle (s) : AV 57 – AV 58 – AV 59 – AV 60

Zonage :

AV 57 = Aa et Nh

AV 59 = Aa et Ab2

AV 58 = A, Aa et Ab2

AV 60 = Aa et Ab2

DECLARATIONS PREALABLES

DP 38 386 17 20007 – Récépissé le 20 février 2017

Demandeur : CA du Pays Voironnais

Adresse du terrain : La Combe

Objet : réaménagement des sanitaires ex camping

Section (s) / Parcelle (s) : AN 63

Zonage : Nlb4 et NI2

Avis favorable de l'architecte des bâtiments de France et de la commission

DP 38 386 17 20015 – Récépissé le 10 avril 2017

Demandeur : Pierre Magnéa

Adresse du terrain : Le Petit Consuoz

Objet : modification d'ouvertures

Section (s) / Parcelle (s) : AK 184 – AK 185 – AK 186 – AK 187

Zonage : Nh et Nhb2

Avis favorable de l'architecte des bâtiments de France et de la commission

DP 38 386 17 20016 – Récépissé le 10 avril 2017

Demandeur : Julie Chollat-Rat

Adresse du terrain : Place Chaffardière

Objet : installation d'une clôture

Section (s) / Parcelle (s) : AN 198

Zonage : Ubb4

Demande de pièces complémentaires de l'architecte des bâtiments de France

DP 38 386 17 20017 – Récépissé le 4 mai 2017

Demandeur : Brigitte Bréart de Boisanger

Adresse du terrain : impasse de la Motte Castrale

Objet : changement des menuiseries

Section (s) / Parcelle (s) : AW 236

Zonage : Ub

Instruction en cours

DP 38 386 17 20018 – Récépissé le 5 mai 2017

Demandeur : Stéphane Cacciato

Adresse du terrain : route des Hôpitaux

Objet : réfection de la toiture – remplacement des menuiseries et des volets

Section (s) / Parcelle (s) : AX 183

Zonage : Nh

Avis favorable de la commission

DP 38 386 17 20019 – Récépissé le 5 mai 2017

Demandeur : Patrick Mosnier

Adresse du terrain : route des Balcons de la Valdaine II

Objet : fermeture d'un auvent existant

Section (s) / Parcelle (s) : AL 510

Zonage : Ub

Avis favorable de la commission

DP 38 386 17 20020 – Récépissé le 11 mai 2017

Demandeur : Francis Lambert

Adresse du terrain : route de l'Ourcière

Objet : réfection de la toiture

Section (s) / Parcelle (s) : AX 162

Zonage : A

Avis favorable de la commission

DP 38 386 17 20021 – Récépissé le 5 mai 2017

Demandeur : Keith Dickson

Adresse du terrain : lotissement « La Delphinière »

Objet : surélévation de la toiture de l'abri à voiture – création d'une dalle béton pour la terrasse – construction d'un abri de jardin

Section (s) / Parcelle (s) : AW 337

Zonage : Ub

Instruction en cours

DP 38 386 17 20022 – Récépissé le 12 mai 2017

Demandeur : Irène Chapus Couturier

Adresse du terrain : rue du Souvenir Français

Objet : création d'un muret de clôture surmonté de panneau rigide

Section (s) / Parcelle (s) : AN 13

Zonage : Uab1

Instruction en cours

DP 38 386 17 20023 – Récépissé le 16 mai 2017

Demandeur : Keith Dickson

Adresse du terrain : lotissement La Delphinière

Objet : construction d'une piscine – remplacement de la clôture

Section (s) / Parcelle (s) : AW 337

Zonage : Ub

Instruction en cours

DP 38 386 17 20024 – Récépissé le 16 mai 2017

Demandeur : Mickaël Bel

Adresse du terrain : route de l'Ourcière

Objet : remplacement des menuiseries

Section (s) / Parcelle (s) : AD 181

Zonage : Nh

Avis favorable de la commission mais demande de précision sur le type de menuiseries (bois, alu, pvc) et le coloris.

DP 38 386 17 20025 – Récépissé le 16 mai 2017

Demandeur : Philippe Peyrin

Adresse du terrain : chemin de l'Etergne

Objet : construction d'un auvent

Section (s) / Parcelle (s) : AW 77

Zonage : Ub

Demande de pièces complémentaires (nature des tuiles et composition de la structure)

PERMIS DE CONSTRUIRE

PC 38 386 17 20001 – Récépissé le 9 mai 2017

Demandeur : Bernard Budillon-Rabatel

Adresse du terrain : impasse de la Motte Castrale

Objet : construction d'une maison individuelle

Section (s) / Parcelle (s) : AW 394

Zonage : Ub

DECLARATIONS D'INTENTION D'ALIENER

M^e Julie Maistre du Chambon

Adresse du terrain : Champ Morel – lotissement Les Balcons de la Valdaine II

Section (s) / Parcelle (s) : AL 512 – AL 519 – AL 529

Pas d'exercice du droit de préemption urbain

POLE SCOLAIRE – CULTURE

➤ Points d'information de la commission Culture

- Parcours photographique en Valdaine :

Le dossier de cette manifestation présenté plus haut dans le cadre de la demande de subvention départementale a été auditionné ce jour en commission au Pays Voironnais dans le cadre des financements Européens LEADER. La décision de financement sera connue semaine prochaine.

➤ Points d'information de la commission Scolaire

- Les prochains conseils d'école se dérouleront à 18 h le 6 juin (Elémentaire Val'Joie) et le 20 juin (Maternelle Lambertière)
- Le CMJ organise une action de ramassage des déchets le 23 juin à partir de 16h30. Le rendez-vous est donné place BONNIN avec gants et sacs poubelles. La fin du ramassage aura lieu à la Martinette vers 18h où le camion des services techniques attendra.